



VILLE D'AIX-EN-PROVENCE
DIRECTION GENERALE ADJOINTE DES SERVICES
QUALITE DE VIE
DIRECTION DE LA VIE SCOLAIRE
Service Inscriptions

2020-2021
**DEMANDE D'INSCRIPTION
ACCUEILS CANTINE ET PERISCOLAIRES**

	RESPONSABLE 1 (facturations à ce nom)*	RESPONSABLE 2
Nom		
Prénom		
Adresse domicile		
Code postal-ville		
Téléphones		
Adresse email :@.....@.....

* la facturation alternée est possible sur demande expresse et conjointe des deux parents – voir le service inscription pour modalités

En cas de dossier non déposé ou déposé incomplet, l'enfant ne sera pas admis aux services périscolaires

*Si votre enfant présente une PATHOLOGIE A RISQUES (allergies alimentaires, piqûres d'insectes, asthme, etc...), un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) est à établir avec l'école et la PMI (élèves de PS et MS) ou la Médecine Scolaire (élèves de GS à CM2). L'accès de l'enfant aux services périscolaires ne sera possible qu'après accord de la commission municipale chargée d'examiner les PAI. (voir règlement)

Pièces à fournir pour l'inscription CANTINE:

- justificatif de domicile de moins de 3 mois
- photocopie CNI du responsable 1

Demande de DEGREVEMENT du tarif de cantine pour les seules familles domiciliées sur la commune d'Aix-en-Provence et dont le quotient CAF est inférieur à : 1218€ Oui

Si oui, je fournis les pièces suivantes :

- notification CAF (ou MSA) la plus récente indiquant le quotient familial (QF).
- photocopie du dernier avis d'imposition (les 4 pages) pour les non bénéficiaires de la CAF.

En l'absence de ces éléments, le tarif non dégrevé sera appliqué. Toute modification ne pourra être prise en compte qu'à réception des justificatifs et uniquement sur les factures non émises

J'autorise le service à consulter mon dossier CAF pour vérification des éléments fournis (si je n'autorise pas, je coche ici)

**DOCUMENT A DEPOSER OU A ENVOYER A
LA DIRECTION DE LA VIE SCOLAIRE**
Service inscriptions
19 Rue Lisse Saint Louis
13100 AIX EN PROVENCE
BUREAUX OUVERTS :
Le lundi de 13h15 à 16h15
Le mardi de 9h à 12h15
Le mercredi de 9h à 12h15
Le jeudi de 13h15 à 16h15
Le vendredi de 9h à 12h15 et de 13h15 à 16h15

Je soussigné(e)..... atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis dans ce dossier d'inscription. J'atteste avoir pris connaissance du règlement et des tarifs correspondant à la cantine et aux accueils périscolaires et m'engage à régler les droits de ceux-ci en application dudit règlement. Par ailleurs, je m'engage à respecter toutes les dispositions de ce règlement.
Le : Date et signature précédées de la mention "lu et approuvé"

Cadre réservé à l'administration

CF : QF :

Le règlement intérieur et les tarifs de ces services sont consultables et téléchargeables sur le site internet de la Ville dans la rubrique Scolarité

Code Famille	Code Enfant	QF	2020-2021 INSCRIPTION ENFANT ACCUEILS CANTINE ET PERISCOLAIRES
--------------	-------------	----	---

Nom – Prénom :	classe :	Ecole :
----------------	----------	---------

Mon enfant présente une pathologie à risques connue à ce jour	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Mon enfant est accompagné d'une auxiliaire de vie scolaire (SI OUI joindre obligatoirement notification MDPH)	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON

CANTINE	Jours choisis : (1 minimum)	<input type="checkbox"/> lundi	<input type="checkbox"/> mardi	<input type="checkbox"/> jeudi	<input type="checkbox"/> vendredi
<input type="checkbox"/> Oui	En cas de besoin, des repas peuvent être commandés ou décommandés par internet dans votre espace famille en respectant les délais réglementaires				
<input type="checkbox"/> Non					
Date de début d'abonnement souhaitée :					
Je désire la fourniture de repas sans produit porcine <input type="checkbox"/> oui					
PAIEMENT A RECEPTION DE LA FACTURE BIMESTRIELLE Par CB ou prélèvement sur le portail citoyen (site de la Ville) Par chèque ou TIP En numéraire au guichet du Trésor Public					

ACCUEIL DU MATIN de 7h30 à 8h30	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3
service soumis à la participation financière des familles	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Inscription forfaitaire trimestrielle, facturation en regard du nombre de jours souscrits par semaine <i>Forfait dû dès l'inscription</i>	Jours choisis : <input type="checkbox"/> lundi <input type="checkbox"/> mardi <input type="checkbox"/> jeudi <input type="checkbox"/> vendredi	<input type="checkbox"/> lundi <input type="checkbox"/> mardi <input type="checkbox"/> jeudi <input type="checkbox"/> vendredi	<input type="checkbox"/> lundi <input type="checkbox"/> mardi <input type="checkbox"/> jeudi <input type="checkbox"/> vendredi
ACCUEIL DU SOIR de 16h30 à 17h45	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3
service soumis à la participation financière des familles	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Inscription forfaitaire trimestrielle, facturation en regard du nombre de jours souscrits par semaine <i>Forfait dû dès l'inscription</i>	Jours choisis : <input type="checkbox"/> lundi <input type="checkbox"/> mardi <input type="checkbox"/> jeudi <input type="checkbox"/> vendredi	<input type="checkbox"/> lundi <input type="checkbox"/> mardi <input type="checkbox"/> jeudi <input type="checkbox"/> vendredi	<input type="checkbox"/> lundi <input type="checkbox"/> mardi <input type="checkbox"/> jeudi <input type="checkbox"/> vendredi
PAIEMENT DES DROITS D'ACCES FORFAITAIRES TRIMESTRIELS A RECEPTION DE LA FACTURE : Par CB sur le portail citoyen (site de la Ville) Par CESU Par chèque libellé au nom de la régie Education Ou sur place à la direction de la Vie Scolaire			

Date et Signature

ATTENTION : Accueils du matin et du soir: toute modification d'inscription doit être faite auprès de la direction de la Vie Scolaire au moyen d'un nouvel imprimé « inscription enfant » dûment rempli, daté et signé et sur lequel vous inscrirez la mention « annule et remplace »

Attention: si la modification entraîne une baisse de la fréquentation, elle doit impérativement être faite avant le début du trimestre.

Aucune modification d'inscription ne peut être faite dans l'école.

**ASSURANCE SCOLAIRE ET
FICHE D'URGENCE A REMPLIR PAR LA FAMILLE (1)**

si plus de 3 enfants concernés, remplir une deuxième fiche

Année scolaire :

Enfants :

Nom Prénom : Date de naissance : Classe /Ecole :

Nom Prénom : Date de naissance : Classe /Ecole :

Nom Prénom : Date de naissance : Classe /Ecole :

L'assurance scolaire est obligatoire pour la cantine et/ou les garderies.

J'atteste sur l'honneur que mes enfants sont couverts par une assurance scolaire valable pour la période d'inscription.

En cas de déclaration incomplète ou de fausse déclaration, les parents engagent leur seule responsabilité, sans pouvoir rechercher la faute de la Ville en cas d'incident lié à ce risque

Date :

Signature

Pour tous les enfants, y compris avec PAI, en cas d'urgence le personnel municipal est dans l'obligation d'appeler le centre 15, c'est le médecin régulateur qui est chargé d'évaluer la gravité et de mobiliser les ressources et secours disponibles (médecin ou pompiers ou ambulance ou SMUR).

La Ville s'efforce de prévenir les parents par les moyens les plus rapides.

NB : un enfant mineur ne peut sortir de l'hôpital ou accompagné de sa famille.

Merci de nous donner les numéros pour le(s):

Personne à prévenir 1

Qualité par rapport à l'enfant :

téléphone :

Personne à prévenir 2

Qualité par rapport à l'enfant :

téléphone :

Nom, adresse et N° de téléphone du médecin traitant :

Si vous souhaitez apporter des précisions, qui ne sont pas de nature à faire l'objet d'un PAI mais qui pourraient avoir de l'importance en cas d'intervention des secours :